ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômeurs

Question écrite n° 95

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la question du remboursement des frais de transport des demandeurs d'emploi occasionnés par leurs déplacements en formation professionnelle. Il lui demande les mesures qu'il compte adopter pour rendre ce remboursement effectif pour le plus grand nombre, afin de favoriser la mobilité, la professionnalisation et le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi en formation.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Candelier
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 95
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 juillet 2012, page 4273
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)